
Appel à candidatures

Bourses de mobilité internationale DataIA (2026–2027)

L'institut **DataIA** lance son appel à candidatures pour les bourses de mobilité internationale 2026–2027. Ces bourses visent à soutenir les étudiants des formations d'excellence en intelligence artificielle et sciences des données de l'écosystème Paris-Saclay dans le cadre d'un stage effectué à l'international, afin de favoriser leur expérience dans des pays partenaires stratégiques.

DataIA est l'institut officiel de l'intelligence artificielle de l'Université Paris-Saclay. Créé en 2017 dans le cadre du programme « Instituts Convergences », il fédère l'expertise en science des données et IA au sein de l'écosystème Paris-Saclay. Il réunit plus de 800 chercheurs issus de 47 laboratoires et contribue activement à la recherche, l'innovation et la formation dans ce domaine.

En mai 2024, l'institut a reçu le label Cluster-IA dans le cadre du plan France 2030, rejoignant ainsi neuf clusters d'excellence en IA. Ce contexte positionne DataIA comme un acteur clé de la formation et de la mobilité internationale en IA.

Calendrier de l'appel 2026-2027

Vague 1 – Master 2

- Ouverture de l'appel : 30 septembre 2026
- Webinaire d'information : **7 octobre 2026, de 13h00 à 14h00** [\[Lien participation webinar\]](#)
- **Date limite de candidature : 31 décembre 2026**
- Annonce des résultats : 20 janvier 2027

Vague 2 – Licence 2^e et 3^e année et Master 1

- Ouverture de l'appel : 30 septembre 2026
- Webinaire d'information : **7 octobre 2026, de 13h00 à 14h00** [\[Lien participation webinar\]](#)
- **Date limite de candidature : 26 février 2027**
- Annonce des résultats : 23 mars 2027

Formations éligibles

Masters (parcours d'excellence)

- Artificial Intelligence (AI) @ UPSaclay : M1 & M2
- Data, Knowledge and Hybrid Artificial Intelligence (DKAI) @ UPSaclay : M1 & M2
- DataScale @ UVSQ : M1 & M2
- IODAA (AMI2B) @ AgroParisTech : M2
- Mathématiques et IA @ UPSaclay : M1 & M2
- MVA (Mathématiques, Vision, Apprentissage) @ ENS : M2
- TRIED (Traitement de l'information et exploitation des données) @ UPSaclay : M2

Licences (parcours d'excellence / double diplôme)

- LDD Informatique & Sciences de la Vie @ UVSQ : L2-L3
- LDD Informatique & Sciences de la Vie @ UEVE : L2-L3
- LDD Mathématiques & Informatique @ Orsay : L2, L3, Magistère Math, Magistère Info
- LDD Mathématiques & Sciences de la Vie @ Orsay : L2-L3
- LDD Mathématiques & Physique @ Orsay : L2-L3

Ne sont pas éligibles

- Les normaliens-élèves percevant une rémunération de par leur statut de fonctionnaire stagiaire
- Les étudiants d'AgroParisTech en dehors de la formation IODAA
- Les étudiants de CentraleSupélec
- Les étudiants de l'IOGS
- Toute catégorie d'étudiants percevant tout autre financement dont le montant est supérieur à 1500€ mensuels (bourses de mobilité, gratification de stage...).
- Les étudiants en mobilité dans le cadre d'une année de césure
- Les étudiants internationaux souhaitant faire leur stage dans leur pays d'origine
- Les étudiants ayant déjà bénéficié d'une bourse de stage à l'international de DatalA au cours d'un même cycle d'études
- Les élèves ingénieurs dans le cadre d'un stage ouvrier
- Les élèves ingénieurs ou normaliens-étudiants qui, dans le cadre d'un double diplôme, réalisent un master qui n'est pas un master accrédité de l'Université Paris-Saclay

Date de début du stage et durée minimum :

Pour les étudiantes et étudiants de Licence : de 3 semaines à 4 mois

Pour les étudiantes et étudiants de Master : de 6 semaines à 6 mois

Modalités de financement

- Nombre de bourses : environ 20 sur la période 2026–2027
- Montant mensuel : 1 000 € / mois (+ forfait 500 € voyage)
- Cumul avec d'autres financements : La bourse peut être cumulée avec d'autres sources de financement (Erasmus+, CROUS, gratifications de stage, etc.), à condition que le montant total perçu par mois — bourse DatalA comprise — ne dépasse pas 2 500 €.

La modification du lieu de stage entraîne l'annulation de la bourse.

La prolongation du stage n'entraîne pas une augmentation du montant initial de la bourse.

En cas de réduction de la durée totale de la période de stage (*retour anticipé*), l'étudiant concerné devra rembourser le trop-perçu à l'Institut DatalA.

DatalA se réserve le droit de refuser ou de mettre un terme à l'octroi de la bourse si les informations déclarées dans le dossier de candidature s'avèrent fausses.

Processus de sélection

- Responsables de filière transmettent un avis et un classement des candidatures de leur filière.
- Chargé de mission RI compile les avis et établit un classement consolidé selon : qualité du projet, excellence académique, expérience mobilité, destination avec priorité aux pays partenaires DatalA.
- Le classement consolidé est soumis au comité de pilotage DatalA.
- Le comité de pilotage décide des attributions finales des bourses.
- Les lauréats et les non retenus sont informés individuellement.

Contenu du dossier de candidature

- Un CV détaillé récent
- Le certificat de scolarité de l'année en cours
- Les relevés de notes de l'année N-1
- Les relevés de notes de l'année N ou tout justificatif de niveau pour l'année en cours
- **Une lettre de motivation, qui devra être bien argumentée et faire apparaître :**
 - Le sujet du stage et le choix de l'organisme ou du laboratoire
 - La cohérence entre le stage et la formation suivie et/ou un futur projet d'études ou professionnel
 - Ce que le stage va apporter sur le plan personnel, interculturel et linguistique
 - Ce que le stage va apporter sur le plan professionnel, pour une poursuite d'études ou une poursuite en thèse
- Le formulaire "2025_host_organization_form" à télécharger et à faire compléter par l'organisme d'accueil : [Host organisation Form](#)

Critères de sélection

Sur critères académiques :

- Qualité du projet de mobilité
- Excellence académique
- Priorité aux étudiants n'ayant jamais bénéficié d'une mobilité

Sur critères partenariaux/géographiques :

- Destination envisagée
- Une attention spécifique sera portée aux séjours dans les pays ci-dessous, en raison des coopérations existantes en matière de formation et de recherche :
 - UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse
 - Hors UE : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, États-Unis, Hong Kong, Inde, Japon, Maroc, Singapour, Taïwan

Webinaire d'information

Un webinaire d'information sera organisé le **7 octobre 2027 de 13h00 à 14h00**, destiné uniquement aux étudiants, afin de clarifier les critères d'éligibilité, le processus de candidature, et répondre aux questions. Un lien Zoom est disponible pour y accéder.

- Présentation du programme
- Éligibilité
- Critères de sélection
- Modalités de candidature
- Session de questions-réponses

Candidature

Vague 1

[Platform \(FR\)](#)

[Platform \(EN\)](#)

Vague 2

[Platform \(FR\)](#)

[Platform \(EN\)](#)

À noter

L'institut DatalA joue un rôle stratégique dans la formation en IA à Paris-Saclay, alliant recherche, innovation et internationalisation. Ces bourses renforcent la portée internationale et l'attractivité académique de l'Université Paris-Saclay.

Les stages à l'international financés dans le cadre de cet appel pourront faire l'objet d'actions de valorisation et de mise en visibilité par l'Institut DatalA.

Les lauréates et lauréats sont notamment invités à identifier l'institut DatalA dans leurs publications LinkedIn relatives à leur stage afin de permettre leur relais auprès de la communauté DatalA.

Des informations complémentaires sur les outils et opportunités de communication et valorisation proposées par DatalA pourront être communiquées ultérieurement.

Contacts

Pour toute question concernant l'appel ou le processus de candidature, vous pouvez contacter :

- Nadjib Lazaar – nadjib.lazaar@universite-paris-saclay.fr
- Cristina Porlon – cristina.porlon@universite-paris-saclay.fr